

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 32 (1952)
Heft: 8-9

Artikel: Tendances du marché charbonnier français
Autor: Dreyfus, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

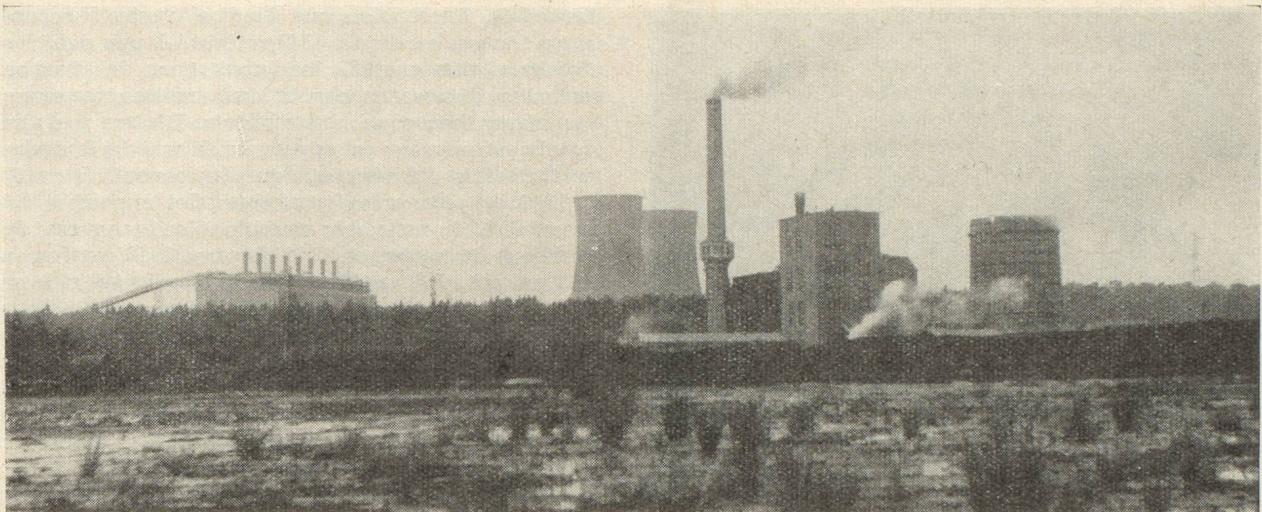
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Centrale électrique dans le bassin de Lorraine

Tendances du marché charbonnier français

par

P. Dreyfus

Président des Houillères du Bassin de Lorraine

As'en tenir au seul aspect de la consommation globale apparente en houilles et cokes, le marché charbonnier aurait connu, en France, pratiquement depuis 1947, une très grande stabilité. Année après année environ 70 millions de tonnes de combustibles minéraux solides ont été en effet consommées d'une façon régulière. Cette apparente stabilité, toutefois, couvre de profondes modifications.

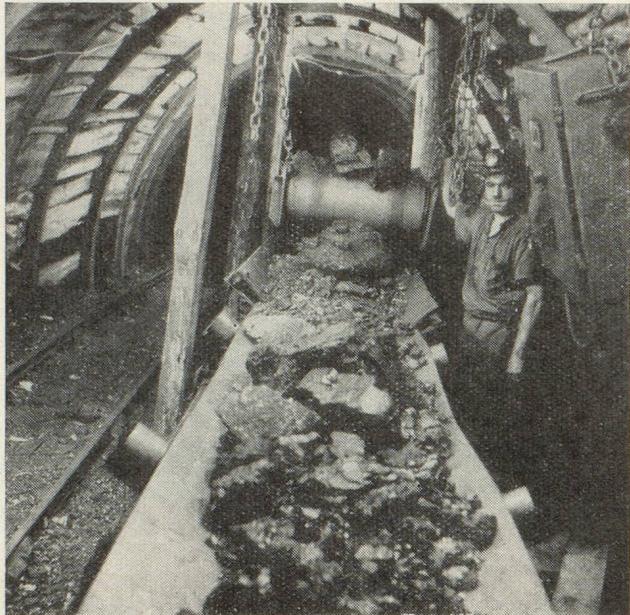
Une situation nouvelle s'est créée en matière d'importation, cependant que le développement continu de l'industrie houillère française posait toute une série de problèmes et qu'en réalité un équilibre tout différent s'est institué du point de vue de la consommation de l'énergie.

BOULEVERSEMENTS DES COURANTS D'IMPORTATION

I. — La France se trouvait dans la position traditionnelle, et du reste peu enviable, d'être le plus gros importateur de charbon du monde. En 1929, année d'activité économique record, plus de 30 millions de tonnes de houilles et cokes avaient été importées ; même en 1938, année médiocre, plus de 20 millions de tonnes avaient franchi les frontières. Ces lourdes importations venaient combler en qualités et quantités le déficit de la production française. L'extraction de

55 millions de tonnes, atteinte en 1929, n'avait en effet représenté qu'un point culminant et la concurrence du charbon étranger était devenue ensuite si rigoureuse, qu'un décret du 10 juillet 1931 dut instituer le régime des licences d'importation qui subsista jusqu'à la guerre. Du point de vue des qualités, non seulement la France manquait de charbons à coke et de charbons maigres, mais encore, pour des raisons de commodités techniques, les industriels se tournaient volontiers vers les charbons demi-gras que les mines ne produisaient pas non plus en quantité suffisante.

Après la Libération, les possibilités d'importation de charbon européen étaient extrêmement faibles ; les fournisseurs traditionnels se trouvaient hors d'état de reprendre leurs expéditions. Le total des importations atteignit péniblement 5 millions de tonnes en 1945, après avoir été voisin du néant en 1944, et ne dépassait pas 12 millions en 1946. La Grande-Bretagne, qui avait fourni jusqu'à 13 millions de tonnes en 1929, n'a, depuis la guerre, expédié au plus que quelques centaines de milliers de tonnes par an. L'Allemagne, dont la France recevait 7 à 10 millions de tonnes, ne reparait d'une façon appréciable sur le marché français qu'en 1948, avec plus de 4 millions de tonnes ; ses fournitures passent par un maximum en 1949 et sont actuellement stabilisées à un niveau d'environ 6 millions de tonnes par an. La Belgique, la Hollande et la Pologne sont fort loin, elles aussi, d'avoir repris leur place



Bornes transporteuses

Posé de soutènements métalliques



d'autrefois. Aussi, bien que l'indice d'activité économique français ait depuis 1949 retrouvé à peu près les niveaux atteints en 1929, les importations de charbon sont, elles, demeurées, expéditions sarroises comprises, à un niveau beaucoup plus modeste. D'autre part, un fournisseur nouveau est apparu sur le marché français : les États-Unis d'Amérique, qui deviennent, à partir de 1946, le plus gros fournisseur. Cet appoint a été essentiel et, du reste, très variable selon les années : de 5 millions de tonnes en 1946, il passe à 12 environ en 1947, retombe à 9 en 48, à 4 en 49, à presque rien en 1950 pour remonter en 1951 à un peu moins de 5 millions de tonnes. C'est en effet grâce à lui qu'ont été comblés les déficits qualitatifs en charbons à coke et anthracites dus à l'éclipse de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. En outre, seules les fournitures américaines étaient en mesure de combler le lourd déficit de l'extraction française causé par les grandes grèves de 1947 et 1948 ; le recours au charbon américain trouvait du reste ses limites à la fois dans la pénurie de dollars et dans l'impossibilité de trouver indéfiniment du frêt.

L'EFFORT DES CHARBONNAGES FRANÇAIS

II. — Avec des fluctuations sociales marquées à certains moments, l'industrie houillère française devenue propriété nationale a réalisé un développement continu : dans l'obligation d'avoir recours au maximum à ses ressources propres, la France a accru d'une manière sensible sa production de houille. Les retards d'équipement imposés par les circonstances depuis 1939 ont été rattrapés ; non seulement la production qui était tombée à un niveau extrêmement bas (35 millions de tonnes en 1945) est remontée à 55 millions de tonnes en 1951, c'est-à-dire au chiffre le plus élevé réalisé jusque-là, mais encore des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne le rendement : le rendement fond, c'est-à-dire la production par jour ouvré de l'ouvrier du fond, est passé de 882 kilogrammes en 1945 à 1.366, moyenne du mois de mai 1952. Les 55 millions de tonnes extraites en 1929 l'avaient été avec un effectif de 206.000 mineurs, alors que 167.000 ouvriers du fond seulement ont suffi en 1951 pour y parvenir. Ces progrès sont tout à fait remarquables, si l'on songe que traditionnellement les périodes d'expansion de la production charbonnière sont en même temps des périodes de diminution de la productivité. Les ambitions de l'industrie houillère française ne se bornent d'ailleurs pas là : tout en continuant à accroître le rendement, elles visent à réaliser dès 1954 une extraction de 60 millions de tonnes environ.

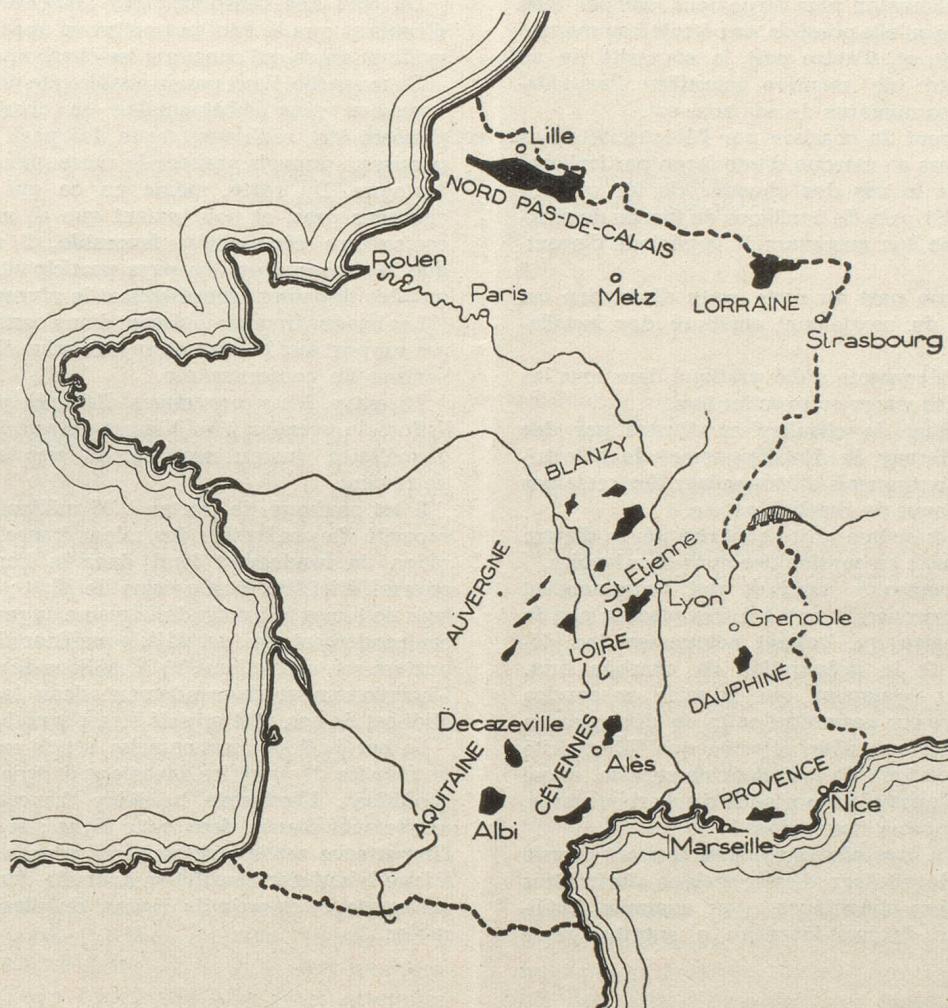
Cette contribution grandissante du charbon national, à la satisfaction des besoins du pays, a posé naturellement de très nombreux problèmes ; pour une grande part, le bassin lorrain est en effet le responsable de l'augmentation des quantités extraites, augmentant ainsi la proportion déjà importante des charbons flambants. Son rapide développement n'aurait pas été possible sans les possibilités ouvertes depuis ces dernières années pour la fabrication du coke. Les nouveaux procédés, dès à présent mis au point, permettent d'incorporer dans les pâtes à coke jusqu'à 60 et 70 % des charbons fournis par le bassin lorrain. En liaison avec l'expansion de l'industrie sidérurgique lorraine, un important programme de cokéfaction a été mis sur pied ; on prévoit pour 1953 une capacité de production de 3 millions de

tonnes de coke de hauts fourneaux, qui passerait à 5 millions dès 1955. Compte tenu de l'apport de coke sarrois (1,4 millions de tonnes) les hauts fourneaux lorrains pourraient être alimentés en charbon sarro-lorrain à concurrence de 60 % de leurs besoins, au lieu de 30% en 1951.

L'adaptation réciproque des ressources et des besoins se manifeste également dans les autres domaines : les constructeurs d'appareils de chauffage domestique se sont appliqués à mettre au point des appareils capables de brûler des nouvelles catégories de charbon, et non plus essentiellement des maigres ; inversement, le développement de la fabrication des boulets maigres

Cet effort d'adaptation de l'Électricité de France est fort important, puisque la demande d'électricité des industries et des foyers domestiques, déjà doublée par rapport à l'avant-guerre, ne cesse de croître, et qu'environ la moitié de l'équipement électrique français est réalisé en thermique.

Si les tendances ainsi enregistrées s'accentuaient encore dans les années à venir, l'industrie française de la construction électrique devra s'adapter aux besoins nouveaux et, sans doute, il devrait être fait appel encore à l'industrie suisse dont la contribution aux installations déjà réalisées, ou en cours de montage, en Normandie, dans la région parisienne et en Lorraine est déjà importante.



Carte des gisements charbonniers français

s'est poursuivi, cependant que le bassin de Lorraine est désormais à même de fabriquer un véritable anthracite artificiel tout à fait comparable à un bon charbon maigre naturel.

Enfin, les nouvelles centrales thermiques de l'Électricité de France tiennent compte des possibilités nouvelles de la production minière.

Les installations entrées en service au cours des récentes années dans la région parisienne brûlent dès à présent des flambants. Il en sera de même pour une partie importante des nouvelles installations prévues.

LE NOUVEL ÉQUILIBRE DE LA CONSOMMATION DE L'ÉNERGIE EN FRANCE

La période de pénurie terminée, l'activité économique avait retrouvé dès 1949 un niveau comparable à celui de 1929, pour le dépasser ensuite ; les efforts des charbonnages n'auraient pas suffi à faire face à la demande, si la structure des besoins en énergie ne s'était pas, progressivement mais profondément, modifiée.

On peut dire que la part relative du charbon dans la consommation globale de l'énergie est allée en dimi-

nuant, cependant que ce charbon était toujours employé d'une manière plus efficace.

La contribution accrue des sources d'énergie autres que le charbon apparaît immédiatement au simple rapprochement de quelques chiffres.

La production d'électricité d'origine hydraulique a représenté 21 milliards de kWh en 1951, alors qu'en 1938 elle était seulement de 12.

La consommation de fuel était de 2 millions de tonnes environ par an en 1938 (dont à peu près le tiers pour les soutes) ; elle atteint près de 7 millions de tonnes en 1951, dont environ la moitié va à l'industrie.

Ce développement est appelé à se poursuivre ; il convient seulement de noter, d'une part, l'intérêt de la France à s'alimenter plus largement, compte tenu des participations qu'elle possède, en pétrole bon marché du Moyen-Orient, et, d'autre part, la nécessité de ne pas compromettre de manière injustifiée l'exploitation des richesses minières de son sous-sol.

Le remplacement du charbon par l'électricité et les produits pétroliers se marque d'une façon particulièrement nette dans le cas des chemins de fer qui ont consommé en 1951 près de 6 millions de tonnes de charbon de moins que leur maximum de la période d'avant-guerre.

Pour une bonne part du reste cette diminution est la conséquence du rendement amélioré des installations.

Pareil effort d'économie a été pratiqué dans tous les secteurs et par les mines en premier lieu.

Le remplacement de chaufferies vétustes par des installations modernes, le développement de l'électrification du fond ont permis d'économiser des centaines de milliers de tonnes de charbon par an.

Des tonnages du même ordre sont récupérés, d'autre part grâce à la mise en service des nouveaux lavoirs.

Les vieilles centrales minières qui consommaient des charbons marchands ont été remplacées par de puissantes centrales qui brûlent uniquement les déchets résultant de la préparation du charbon brut.

Il faut espérer également que la mise en service d'ouvrages nouveaux permettra enfin de déclasser un certain nombre de centrales vétustes que l'Électricité de France a été obligée de maintenir en service, et qui consomment des quantités importantes de charbons rares, notamment des grains demi-gras.

Dans l'industrie, des efforts persévérateurs ont permis dès à présent de réaliser d'appréciables diminutions des consommations spécifiques : par exemple, l'utilisation du laitier de haut-fourneau a entraîné pour

l'industrie des matériaux de construction d'importantes économies de combustibles.

Des facilités de financement sont offertes aux industriels désireux d'améliorer leurs chaufferies ; des écoles spécialisées permettent, d'autre part, de perfectionner leur personnel dans l'art de la conduite des feux.

PERSPECTIVES DU POOL CHARBON-ACIER

Ainsi, grâce aux efforts de tous s'était institué un nouvel équilibre du marché charbonnier français.

L'établissement du marché commun du charbon et de l'acier est-il appelé à bouleverser celui-ci ? Tout bien considéré, il ne le semble pas.

Du côté des consommateurs français, il est permis d'espérer que le Pool permettra un approvisionnement meilleur en ce qui concerne les charbons à coke.

En revanche, il est peu probable que des importations beaucoup plus substantielles en charbons maigres puissent être réalisées, aucun des pays de l'Union ne paraissant pouvoir prendre la succession de la Grande-Bretagne. Du reste, même en ce qui concerne les charbons gras, et pour autant que se maintienne une conjoncture économique favorable, il ne paraît pas que les ressources des pays participants soient telles qu'elles dépassent sensiblement le niveau des besoins.

Les bassins français jouissent d'une certaine protection par rapport aux bassins étrangers, plus éloignés de nos centres de consommation.

En outre, les programmes élaborés pour continuer l'effort du premier plan Monnet doivent leur permettre d'améliorer encore sensiblement rendement et prix de revient.

Il est envisagé de porter à 65 millions de tonnes la capacité de production des mines françaises ; l'amélioration du rendement fond dans le bassin du Nord pourrait d'ici 1960 être voisine de 50 % ; dans le même laps de temps le bassin de Lorraine augmentera encore son rendement, qui est déjà le meilleur de l'Europe et portera son extraction à 16-20 millions de tonnes par an. L'accroissement du rendement dans les bassins du Midi est de son côté appelé à se poursuivre.

Le but du Pool charbon-acier est de mettre l'Europe en situation de produire davantage et dans de meilleures conditions. L'industrie houillère française se trouve exactement placée dans cette ligne ; la deuxième par l'importance sur le continent européen, elle se dispose à faire bénéficier l'institution nouvelle d'une production croissante et de prix de revient de plus en plus favorables.